

LES SOINS DE SANTÉ DOIVENT FAIRE PARTIE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Les soins de santé ont besoin d'un leadership fédéral

L'accès aux soins de santé publics est la principale préoccupation des Canadiens.

Veillons à ce que les candidats aux prochaines élections fédérales discutent des véritables enjeux.

-- La Coalition canadienne de la santé

EN 2007, MARILYN BIRMINGHAM DE L'ONTARIO A REÇU UN diagnostic de leucémie sévère. Âgée de plus de 60 ans, elle n'était pas la candidate idéale à une transplantation de la moelle épinière, une intervention qui aurait pu lui sauver la vie. Toutefois, après des examens, les médecins ont établi qu'elle avait une chance et ils ont décidé d'intervenir.

C'est avec des larmes à l'œil que Marilyn a décrit combien elle était reconnaissante envers « l'équipe de plus de 50 médecins et infirmières » qui lui ont apporté les soins durant ses traitements de chimiothérapie, sa greffe de la moelle épinière et sa convalescence. Née aux États-Unis et immigrée au Canada il y a 46 ans, Marilyn, une infirmière à la retraite a déclaré : « Je sais très bien qu'il aurait été extrêmement difficile, sinon impossible, d'obtenir les soins médicaux nécessaires dans le système privé de santé aux États-Unis. » De surcroît, elle n'aurait pu payer les dizaines de milliers de dollars au-delà des couvertures d'assurance pour les soins dont elle avait besoin pour guérir.

Marilyn attribue sa survie au système public de soins de santé du Canada. Maintenant en santé et active à l'âge de 66 ans,



Marilyn Birmingham déclare que l'assurance-maladie lui a sauvé la vie

Marilyn est vouée à ce que le régime public de soins de santé soit un enjeu électoral aux prochaines élections fédérales.

Le régime d'assurance-maladie du Canada est de plus en plus menacé partout au pays. Plusieurs patients qui ont recours aux cliniques privées à but lucratif doivent payer eux-mêmes les services couverts par

LISTE DE CONTRÔLE POUR LE RÉGIME PUBLIC DE SOINS DE SANTÉ

- ✓ Appliquer la *Loi sur la santé* de façon à éviter les tickets modérateurs, les factures illégales et le resquillage au Canada.
- ✓ Créer un régime universel d'assurance-médicaments afin que toute la population canadienne puisse obtenir des médicaments sécuritaires, appropriés et abordables.
- ✓ Établir des normes nationales pour un système de soins intégré et uniforme comprenant des soins à long terme, des soins à domicile et des soins palliatifs.
- ✓ Prendre l'engagement de reconduire l'Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé en 2014, en assurant un financement fédéral adéquat, en établissant des normes nationales et en instaurant l'obligation de rendre des comptes sur la façon dont l'argent est dépensé.
- ✓ Veiller à l'application des normes nationales et à l'obligation de rendre des comptes par un leadership fédéral.

l'assurance-maladie. Murial Schoof a été obligée de déboursier plus de 6 000 \$ pour une chirurgie des sinus à une clinique à but lucratif en Colombie-Britannique, le False Creek Surgery Centre. Les documents à la Cour indiquent que son médecin a aussi facturé le système public de soins de santé pour l'intervention chirurgicale. Pendant cinq ans, Murial a tenté d'obtenir un remboursement de la clinique privée et incité le gouvernement à intervenir, mais sans succès.

Au Canada, la *Loi sur la santé* est le fondement juridique de notre système universel de soins de santé, mais le gouvernement Harper NE L'APPLIQUE PAS!

(Suite à la page suivante)

Le gouvernement Harper ne s'est pas préoccupé des patients en permettant l'imposition de frais illégaux pour des interventions médicales.

L'assurance-maladie n'est pas en sécurité avec Harper

L'ASSURANCE-MALADIE EST VIABLE

« Les opposants à l'assurance-maladie prétendent que le régime public de soins de santé est « fiscalement insoutenable » et que la seule solution viable est une transition vers un régime de plus en plus privé. C'est carrément un mensonge. »



— Robert G. Evans, OC, Ph.d.
(Économie) Harvard

LE MYTHE : notre population vieillissante rendra les soins de santé inabordables.

LES FAITS : ce sont les services privés de soins de santé qui augmentent les dépenses à ce chapitre, et non une population vieillissante.

Une population vieillissante n'est qu'un facteur négligeable dans l'augmentation des coûts des soins de santé. À 0,8 % par année, l'impact est inférieur à celui de la croissance de la population (1 %) et de l'inflation (2,5 %). La principale cause de la hausse des coûts en soins de santé est attribuable aux services privés à but lucratif : produits pharmaceutiques, soins dentaires, tests de diagnostic ainsi que d'autres services non assurés. Si nous devons nous inquiéter de la hausse des coûts, le vieillissement de la population n'est pas une raison de privatiser la prestation des services.

LE MYTHE : la privatisation des services de soins de santé permettra de contrôler les coûts.

LES FAITS : un régime public de soins de santé est le meilleur moyen de contrôler les dépenses dans ce domaine. La privatisation n'est pas viable.

La viabilité est souvent un mot de code pour la privatisation des soins de santé. La prétention selon laquelle le régime public de soins de santé est insoutenable ouvre la porte à la privatisation. En transférant les dépenses de soins de santé du secteur public au secteur privé, nous transférons le fardeau des coûts des plus riches aux patients.

(suite de la page précédente)

Loin de là. Les conservateurs de Harper donnent aux provinces le feu vert pour expérimenter l'offre de soins de santé privés. Plusieurs provinces répondent à son laxisme en créant des hôpitaux et des cliniques à but lucratif. Les patients doivent donc déboursier des milliers de dollars en frais additionnels imposés par les médecins et les chirurgiens pour des interventions qui devraient être couvertes par le régime public de soins de santé.

L'exemple le plus insultant de facturation illégale et de fraude alléguée en soins de santé a été documenté à la clinique de chirurgie Cambie, en Colombie-Britannique. Cambie est la plus importante clinique à but lucratif au Canada. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a poursuivi cette clinique pour avoir exigé des frais illégaux des patients pour des interventions médicales nécessaires et avoir facturé en double le régime public de soins de santé. Comme si ce n'était pas assez, Brian Day, le propriétaire de la clinique, a également demandé aux patients de signer un formulaire de consentement qui les informait faussement que les services qu'ils payaient n'étaient pas couverts par le régime d'assurance-maladie.

Le régime d'assurance-maladie du Canada a été mis sur pied afin que les patients aient accès aux soins de santé que nécessite leur état en fonction de leurs besoins et non de leur fortune personnelle. Au Canada, la *Loi sur la santé* est fondée sur les principes de justice et d'équité. Les provinces qui permettent aux cliniques privées qui exigent des patients le paiement des soins de santé dont ils ont besoin doivent être mises à l'amende. Or, le gouvernement Harper n'a rien fait pour protéger ces patients en refusant d'appliquer la *Loi sur la santé*. En fait, avant d'être élu, Steven Harper était à la tête d'une organisation opposée à l'assurance-maladie et à la *Loi sur la santé*.

Le ministre des Finances du gouvernement Harper a parlé ouvertement de coupes dans le financement fédéral aux provinces pour les soins de santé lorsque viendra la prochaine ronde de négociation fédérale, provinciale et territoriale en 2014. L'avenir de l'assurance-maladie au Canada dépend du maintien des modalités de financement du gouvernement fédéral pour les soins de santé et le plan de Harper menace sérieusement cette disposition.

De plus, les étapes vers la création d'un régime public d'assurance-médicaments qui permettrait l'accès aux médicaments partout au Canada ont été abandonnées par le gouvernement Harper.

Ce gouvernement tente désespérément d'éviter d'aborder la principale préoccupation des Canadiens. Lors de cette élection, la population du Canada doit se joindre à Marilyn Birmingham pour que les soins de santé publics soient un enjeu électoral.

« Certains sèment l'anxiété au sujet des coûts que représente une population vieillissante. Je pense que ces coûts seront gérables. La véritable menace fiscale provient du coût des médicaments sur ordonnance. Nous avons désespérément besoin d'un leadership fédéral pour instaurer un régime d'assurance-médicaments. En fait, ce régime nous ferait épargner beaucoup d'argent. »



— Sandy Carricato,
Fédération nationale des retraités et des citoyens âgés



Les soins de santé privatisés, à but lucratif. Payez plus, recevez moins.

medicare.ca

FACTURES ILLÉGALES AUX PATIENTS ET FRAUDE DANS LES CLINIQUES PRIVÉES

La vaste majorité des cliniques privées qui pullulent au Canada facturent illégalement des soins médicaux aux patients. Par exemple, les documents déposés à la Cour suprême de la Colombie-Britannique tracent un portrait inquiétant du Cambie Surgery Centre et de la Specialist Referral Clinic à Vancouver, selon les plaintes d'une trentaine de clients :

Ticket modérateur illégal et surfacturation

Les patients ont payé eux-mêmes les frais pour des services qui auraient dû être gratuits ou couverts par le régime public de soins de santé. Les montants variaient de 400 \$ pour rencontrer un médecin jusqu'à 17 000 \$ pour le remplacement d'une cheville.

Double facturation et fraude

Les médecins facturaient deux fois : une facture aux patients pour des milliers de dollars et une au régime public de soins de santé pour les mêmes interventions médicales.

Les patients ont été forcés de signer une renonciation

Les cliniques ont forcé les patients à abandonner leur droit légal d'obtenir des soins médicaux nécessaires financés par le régime public. Le Dr Brian Day, propriétaire du Cambie Surgical Centre, a admis publiquement qu'il facturait les patients pour ces services.

Les vérificateurs provinciaux se sont vus refuser l'accès à la clinique

COINCÉ



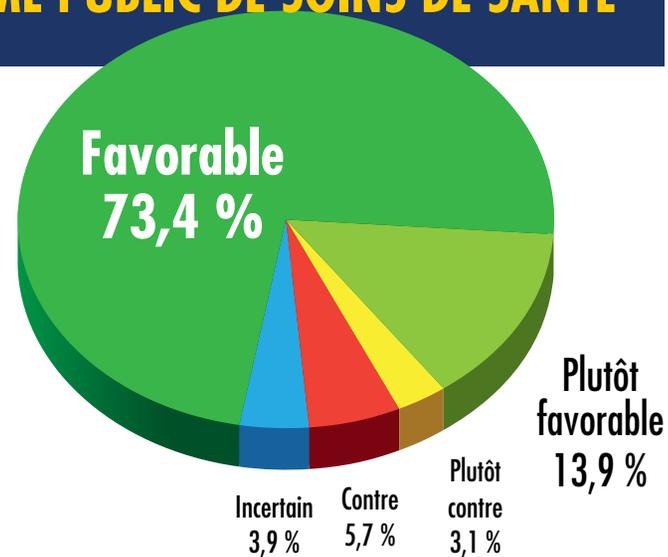
« J'ai commencé à penser hors du cadre établi. Ensuite, j'ai commencé à penser hors du cadre légal. »

5-12 ©2006 Mike Baldwin / distribué par Universal Pres Syndicate www.cornered.com cornered@comic.com

LA POPULATION CANADIENNE APPUIE À 87 % L'AMÉLIORATION DU RÉGIME PUBLIC DE SOINS DE SANTÉ

QUESTION : Pour protéger l'avenir du régime public d'assurance-maladie au Canada, seriez-vous favorable, plutôt favorable, plutôt contre ou contre des solutions publiques permettant de le renforcer?

(Source : Nanos Research, mai 2010)



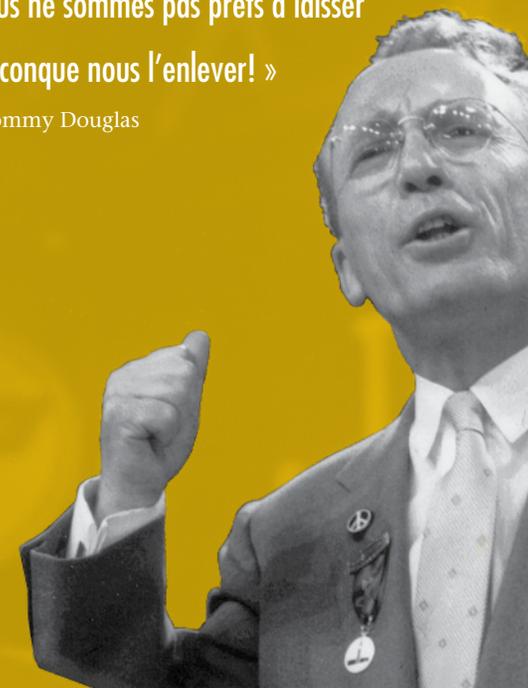
LES SOINS DE LONGUE DURÉE, LES SOINS À DOMICILE ET LES SOINS PALLIATIFS

Les centres d'hébergement privés fournissent moins de soins infirmiers et de soutien personnel que ceux du secteur public ou sans but lucratif. Les services à but lucratif détournent les fonds destinés aux soins cliniques et constituent une mesure de diversion à l'égard de ces derniers.

La population s'attend à ce que le gouvernement fédéral prenne la barre dans l'expansion des soins à domicile et des soins de longue durée dans les établissements communautaires afin de répondre aux besoins des personnes âgées au Canada, dans le cadre d'un système complet et intégré de soins de santé.

« Nous forcerons le gouvernement de ce pays à se tenir debout et à écouter. Nous lui dirons aussi que nos parents et nos grands-parents ont travaillé, lutté et souffert pour que nous obtenions l'assurance-maladie. Nous ne sommes pas prêts à laisser quiconque nous l'enlever! »

--Tommy Douglas



UN RÉGIME UNIVERSEL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS QUI PERMET D'ÉPARGNER DES MILLIARDS DE DOLLARS

Imaginez un régime public qui permet à toute la population canadienne de bénéficier d'une assurance-médicaments et permet d'épargner 10,7 milliards de dollars par année par le truchement de l'achat en masse et d'autres mesures.

CONSULTEZ LE NOUVEAU RAPPORT :

Argumentaire économique pour un régime universel d'assurance-médicaments

Le rapport se trouve sur le site : PharmacareNow.ca



LE DOSSIER DU GOUVERNEMENT HARPER EN MATIÈRE D'ASSURANCE-MALADIE

- Il refuse d'appliquer la *Loi sur la santé* qui protège la population canadienne contre la surfacturation, les tickets modérateurs et le resquillage.
- Il parle d'abandonner le soutien financier de l'assurance-maladie et de transférer des points d'impôt aux provinces, de mettre fin à l'assurance-maladie comme régime national doté de normes nationales.
- Il réitère que les soins de santé sont une responsabilité qui relève des provinces et des territoires, laissant sous-entendre que le gouvernement fédéral n'a aucun rôle à y jouer.
- Il a éludé un accord signé avec les provinces et les territoires sur une stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques.

- Stephen Harper a déjà travaillé pour une organisation créée explicitement pour s'opposer au régime public de soins de santé au Canada.

« Harper n'admettra jamais, au grand jamais, qu'il est contre un système canadien de soins de santé, mais les résultats sont évidents partout. »

-- Shirley Douglas, O.C

LES PATIENTS SONT OBLIGÉS DE SOUDOYER LES MÉDECINS POUR OBTENIR DES SOINS

Une patiente qui a dû subir une intervention chirurgicale à Montréal a été prévenue de ne pas oublier de glisser un billet de 100 \$ sous l'oreiller à l'intention de l'anesthésiste. Elle avait déjà payé son chirurgien la somme de



900 \$ en « frais d'administration » et le professionnel a facturé la province simultanément.

Un médecin haut placé qui travaille dans plusieurs hôpitaux de Montréal a déclaré que les obstétriciens acceptent souvent de l'argent comptant offert par les femmes enceintes pour s'assurer que leur médecin puisse assister à l'accouchement. Les femmes enceintes doivent payer des montants variant de 2 000 \$ à 10 000 \$ pour s'assurer que leur médecin sera présent lors de l'accouchement.

Source : *Montreal Gazette*, 'Want fast care? Slip an MD some cash' (le 27 novembre 2010)



Coalition canadienne de la santé

www.HealthCoalition.ca

QUESTIONS À POSER AUX CANDIDATS FÉDÉRAUX : ÉLECTION FÉDÉRALE 2011

1. Leadership fédéral

- Q. Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle de premier plan comme gardien des normes nationales en matière de soins de santé? Si oui, veuillez préciser. Si non, pourquoi?

2. Loi canadienne sur la santé

- Q. Êtes-vous en faveur de l'application de la Loi canadienne sur la santé et l'interdiction de la surfacturation, des tickets modérateurs et du resquillage?

3. Régime universel d'assurance-médicaments

- Q. Êtes-vous en faveur d'un régime national d'assurance-médicaments fondé sur les éléments suivant :
i) une assurance publique et universelle; ii) un formulaire pharmacologique national des médicaments essentiels; iii) une évaluation indépendante et probante des médicaments; iv) un approvisionnement en masse?

4. Soins continus

- Q. Êtes-vous en faveur d'un financement du fédéral et de l'établissement de normes nationales pour les établissements de soins de longue durée, notamment les soins de longue durée en résidence, les soins à domicile et les soins palliatifs?

5. Renouvellement de l'Accord sur la santé

- Q. Êtes-vous en faveur d'un leadership fédéral pour le renouvellement de l'Accord sur la santé en 2014 basé sur un financement fédéral prévisible et adéquat, des normes nationales et l'obligation de rendre des comptes sur la façon dont l'argent est dépensé?